

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion (entr.ttes roues)	D A F		V 1600 D D - 358		1960	3' 0 7 2	
Caractéristiques "V 1600 DD - 358" à droite dans cabine, derrière siège, sur carénage moteur sur plaquette du constructeur							
Constructeur du châssis Van DOORNE'S Automobiefabriek N.V., Eindhoven (NL)					Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6	
N° du châssis frappé	à droite latéralement sur longeron, par-dessus roue arrière						
N° du moteur frappé	à droite, centre bloc-moteur, par-dessus l'axe de la tringlerie et s.plaq.						
Type du moteur	D D . 575 - en ligne, OHV, à injection directe						
Position du mot. avant	Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique						
Cylindrée	5'755 cm³	Frein de remorque sur demande				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 5'950	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2x5 = 10		Crochet de rem. s.dem. *)		Largeur 2'180/2'260		
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1 ^{re} 10		Vole avant 1'780		Hauteur 2'750		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 86		Vole arrière 1'730		Empattement 3'580	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,35/14,00		Porte à faux arr. 1'290	
Frein à pied	hydraulique, à expansion interne, av.servo à dépression, sur toutes les roues						
Frein à main	mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière **)						
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'365	1'630	3'995	Dimension	9.00-20	9.00-20	Longueur
Charge utile				Chargepneu	2'000	2'000	Largeur
Total			11'500		12 Ply	12 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	3'500	8'000	11'500			extra HD	Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier	19'500 +)			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position	à gauche - avancée			Marque du moteur D A F		C.V. frein ^{110 DIN} 120 SAE	
Alésage	100,6			Course 120,7		C.V. Impôts 29,31	
Forme de la carrosserie	cabine avancée fermée						
Nombre de places: total	2 (avant 2		milieu		arr.)		Places debout
Siège arrière	Side-car						

		++)		4/ clignot.av.lampe-témoin
Phares: marque	2/ HELLA E 1		Indicateurs de direction	AV= séparés dev.portes (or.)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques			AR= comb.av.feux stop (or.)
Feux de position	2/ dans les phares		Essule-glace	2/ électriques
Phare brouillard			Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ au-dessous feux stop et clignot,		Rétroviseur	2/ extér. de ch.côté s.portes
Réflecteurs	2/ séparés, à côté feux AR		Indicateur de vitesse	1/ km/h + compte-tours
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (orange)		Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, comb., pr.pl.normale		seulement	
Phare marche arrière				
Equipement électrique	Volts	12 resp. 24		
Mesure du bruit	68-89 dB	à 2'400 t/min.		

Observations et exceptions

- *) Rétrocession des droits de douane: Equipement selon décision DMF du 10.7.50.
- ***) Frein à main: Avec servo à air comprimé WESTINGHOUSE.
- +) Poids max garanti pr.train routier: Ce type de véhicule a été expertisé avec charge complète sans une côte de 15 % avec une remorque de 15'000 kg.
 Le frein à main retient le train complet. - Démarrage = bon.
 Le dispositif de freinage vhc. - tracteur-remorque et son efficacité doivent être contrôlés lors de l'immatriculation (ACF du 20.8.57).
- ++) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
Réflecteurs: Placés trop haut. - Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, le 26.1.60

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique D A F		Type V 1600 D D - 358		Modèle année 1960/62	Bordereau-type N° 3 1 0 7 2
Caractéristiques "V 1600 DD - 358" à droite dans cabine, derrière siège, sur carénage moteur						
sur plaquette du constructeur			Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis Van DOORNE'S Automobielfabriek N.V., Eindhoven (NL)-Imp. FRANZ AG, Zurich						
N° du châssis frappé à droite, latéral. sur longeron devant fixation AR de ressort						
N° du moteur frappé à droite, centre bloc, par-dessus l'axe de la tringlerie + s.plaquette						
Type du moteur D D 575 - en ligne, OHV, à injection directe						
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique						
Cylindrée	5'755 cm ³	Frein de remorque sur demande			Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 5'950	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 2 x 5 = 10		Crochet rem. sur demande	Largeur 2'180/2'260	
Entraînement	ttes. roues	Vitesse en 1 ^{re} 3,5		Voie avant 1'780	Hauteur 2'750	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 63		Voie arrière 1'730	Empattement 3'580	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,35/14,00	Porte à faux arr. 1'290	
Frein à pied AV=pneum.hydr./AR=pneum., 2-circuits, à expansion interne, s.toutes les roues						
Frein à main mécanique, à expansion interne, à cliquet, triangles, sur les roues arrière						
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide cab.	2'365	1'630	3'995	Dimension	9,00-20	9,00-20
Charge utile				Charge pneu	2'000	2'000
Total			11'500		12 Ply	extra HD
Gar. de fabr.	3'500	8'000	11'500	**		
Poids max. garanti pr. train routier 19'500 *) **				Nombre de portes 2 (cabine)		(120 SAE)
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur D A F		C.V. frein (110 DIN)
Alésage		100,6		Course 120,7		C.V. Impôts 29,31
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée						
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout
Siège arrière				Side-car		

++)

Phares: marque	2/ HELLA EI	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV=	séparés dev. portes (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR=	comb. avec feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ au-dessous feux stop + clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés, à côté feux AR	Rétroviseur	2/ extér. de ch. côté s. portes
Feu stop	2/ comb. av. clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse	km/h + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, comb.		
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 resp. 24 Volts		
Mesure du bruit	88-89 bB à 2'400 t/min		

Observations et exceptions

- *) Démarrage en côté de 15 %: 21 t (remorque 9 t) = bon.- Le frein à main retient le train complet dans une telle côté.
- ***) Rapport poids-puissance: Pour les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur (ACF 21.10.60.)
- ++) Équipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
Réfecteurs: Placés trop haut.-Doivent être montés selon les prescriptions.

Cette carte remplace le BT 3'072 du 26.1.60.
Démultiplication boîte c.v./freins

Lieu et date de l'expertise-type

La Commission d'expertise-type

75747

Thoune, 26.1.60/20.11.62.

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)		Marque de fabrique D A F		Type V 1600 D D - 358		Modèle année 1960/62	Bordereau-type N° 3 ' 0 7 2
Caractéristiques "V 1600 DD - 358" à droite dans cabine, derrière siège, sur carénage moteur							
sur plaquette du constructeur				Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis Van DOORNE'S Automobielfabriek N.V., Eindhoven (NL)-Imp. FRANZ AG, Zurich							
N° du châssis frappé à droite, latéral. sur longeron devant fixation AR de ressort							
N° du moteur frappé à droite, centre bloc, par-dessus l'axe de la tringlerie + s.plaquette							
Type du moteur D D 575 - en ligne, OHV, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique							
Cylindrée	5'755 cm ³	Frein de remorque sur demande			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 5'950		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	2 x 5 = 10	Crochet rem.	sur demande Largeur 2'180/2'260		
Entraînement	ttes. roues	Vitesse en 1 ^{re}	3,5	Voie avant	1'780 Hauteur 2'750		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	63	Voie arrière	1'730 Empattement 3'580		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq.		14,35/14,00 Porte à faux arr. 1'290	
Frein à pied AV=pneum.hydr./AR=pneum., 2-circuits, à expansion interne, s. toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à cliquet, tringles, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'365	1'630	3'995	Dimension	9.00-20	9.00-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	2'000	2'000	Largeur
Total			11'500		12 Ply	extra HD	Hauteur
Gar. de fabr.	3'500	8'000	11'500	**			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 19'500 *) **				Nombre de portes		2 (cabine)	(120 SAE
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur		D A F	C.V. frein (110 DIN
Alésage		100,6		Course		120,7	C.V. Impôts 29,31
Forme de la carrosserie				cabine avancée fermée			
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

++)

Phares: marque	2/ HELLA E1	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV=	séparés dev. portes (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR=	comb. avec feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ au-dessous feux stop + clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés, à côté feux AR	Rétroviseur	2/ extér. de ch. côté s. portes
Feu stop	2/ comb. av. clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse	km/h + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, comb.		
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 resp. 24 Volts		
Mesure du bruit	88-89 bB à 2'400 t/min		

Observations et exceptions

- *) Démarrage en côté de 15 %: 21 t (remorque 9 t) = bon.- Le frein à main retient le train complet dans une telle côté.
- **) Rapport poids-puissance: Pour les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur (ACF 21.10.60.)
- ++) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
Rélecteurs: Placés trop haut.-Doivent être montés selon les prescriptions.

Cette carte remplace le BT 3'072 du 26.1.60.
Démultiplication boîte c.v./freins

Lieu et date de l'expertise-type

La Commission d'expertise-type

75747

Thoune, 26.1.60/20.11.62.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion (entr.ttes roues)	D A F		V 1600 DD - 358		1960	3' 0 7 2	
Caractéristiques "V 1600 DD - 358" à droite dans cabine, derrière siège, sur carénage moteur							
sur plaquette du constructeur			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis Van DOORNE'S Automobielfabriek N.V., Eindhoven (NL)							
N° du châssis frappé à droite latéralement sur longeron, par-dessus roue arrière							
N° du moteur frappé à droite, centre bloc-moteur, par-dessus l'axe de la tringlerie et s.plaq.							
Type du moteur DD 575 - en ligne, OHV, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique							
Cylindrée	5'755. cm³	Frein de remorque sur demande		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 5'950	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 2x5 = 10		Crochet de rem. s.dem. *)		Largeur 2'180/2'260	
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1"	10		Voie avant 1'780		Hauteur 2'750	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 86		Voie arrière 1'730		Empattement 3'580	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,35/14,00		Porte à faux arr. 1'290	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, av.servo à dépression, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière **)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'365	1'630	3'995	Dimension	9.00-20	9.00-20	Longueur
Charge utile				Chargepneu	2'000	2'000	Largeur
Total			11'500		12 Ply	12 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	3'500	8'000	11'500			extra HD	Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 19'500 +)			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche - avancée			Marque du moteur D A F		C.V. frein ^{110 DIN} 120 SAE		
Alésage 100,6			Course 120,7		C.V. Impôts 29,31		
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée							
Nombre de places: total 2 (avant 2			milieu arr.)		Places debout		
Siège arrière			Side-car				

		++)		4/ clignot.av.lampe-témoin
Phares: marque	2/ HELLA E 1		Indicateurs de direction	AV= séparés dev.portes (or.)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques			AR= comb.av.feux stop (or.)
Feux de position	2/ dans les phares		Essulo-glace	2/ électriques
Phare brouillard			Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ au-dessous feux stop et clignot.		Rétroviseur	2/ extér. de ch.côté s.portes
Réflecteurs	2/ séparés, à côté feux AR		Indicateur de vitesse	1/ km/h + compte-tours
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (orange)		Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, comb., pr.pl.normale		seulement	
Phare marche arrière				
Equipement électrique	Volts	12 resp.	24	
Mesure du bruit	68-89	dB	à 2'400 t/min.	

Observations et exceptions

- *) Rétrocession des droits de douane: Equipement selon décision DMF du 10.7 50.
- **) Frein à main: Avec servo à air comprimé WESTINGHOUSE.
- +) Poids max garanti pr.train routier: Ce type de véhicule a été expertisé avec charge complète dans une côte de 15 % avec une remorque de 15'000 kg.
Le frein à main retient le train complet. - Démarrage = bon.
Le dispositif de freinage vhc. - tracteur-remorque et son efficacité doivent être contrôlés lors de l'immatriculation (ACF du 20.8.57).
- ++) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
Réflecteurs: Placés trop haut. - Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, le 26.1.60

La Commission d'expertise-type